

Une main d'œuvre saisonnière aux abonnés absents et une armée de « volontaires » sur la paille pour sauver les productions agricoles, arboricoles, horticolas, assurer une distribution logistique de proximité, achalander les rayons frais des supermarchés et alimenter les populations confinées.

« Continuez à aller faire vos courses, nous nous occupons du reste... »

Dès le début de la pandémie, les questions liées à l'approvisionnement de l'alimentation ont pris une ampleur politique et médiatique rare. Les images de rayons de supermarchés vides ont vite laissé place aux mots d'ordre pour la reconstitution des stocks et le maintien de l'approvisionnement. La grande distribution a martelé qu'il n'y aurait pas de rupture de stock.

Pourtant, en France comme d'autres pays, la fermeture des frontières et l'arrêt des flux migratoires a révélé la survaleur du travail des saisonnier-ères étranger-ères dans la chaîne productive du travail de la terre : de la taille aux semis, jusqu'au conditionnement et à l'expédition des récoltes. Depuis quelques semaines, le gouvernement a appelé les chômeur-euses, étudiant-es, réfugié-es et autres précaires à remplacer ces travailleur-euses saisonnier-ères immigré-es via la plateforme numérique « des bras pour ton assiette », largement relayé par la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA).

La crise sanitaire liée au Covid-19 a bien mis en difficulté le modèle « agro-industriel » qui garantit aux consommateurs d'avoir toute l'année des fruits et légumes à foison et à bas prix. Ce dernier s'appuie sur une production intensive sous serre et en plein champs, une distribution reposant sur une logique de « flux tendus » et, à la base de cette filière, sur une main-d'œuvre migrante précarisée qui pourvoit habituellement à (main)tenir l'intensité du travail et la constitution des stocks alimentaires, assurant ainsi la performance économique des filières des secteurs agricole et agro-alimentaire. La fermeture des frontières a rendu manifeste la dépendance de la société entière dans tous les États européens à ces travailleur-euses issu-es du Maroc, d'Espagne, de Pologne, de Roumanie ou encore d'Equateur.

Le travail de cette main-d'œuvre agricole immigrée prend différentes formes : du travail non-déclaré des sans-papiers, aux contrats de l'Office national d'immigration en 1945 (Maroc, Pologne, Italie), puis aux contrats d'introduction de main-d'œuvre de l'Office des Migrations Internationales, jusqu'aux contrats de mission dans des exploitations de mise à disposition, via des agences d'intérim internationales basées en Europe (ETT).

Censée répondre au besoin de main d'œuvre « temporaire » des exploitations agricoles françaises, la présence annuelle de ces travailleur-euses étranger-ères est en réalité une base invariable de l'agro-industrie intensive, prédatrice et exportatrice. En effet, ce statut de « travailleur saisonnier » ne décrit pas une réalité liée au cycle des saisons mais la nécessité capitaliste de réduire les coûts dans le cadre d'une production intensive sous serres et en plein champs. Cette fiction d'une temporalité saisonnière naturelle permet par contre au secteur de justifier une main-d'œuvre flexible, révocable à tout moment, moins chère et non informée de ses droits. Non-paiement des heures supplémentaires, logement indigne et harcèlement moral, physique et sexuel dans le cas des ouvrières, sont monnaie commune.

La crise actuelle a mis en évidence l'invisibilité de ces travailleur-euses dans l'espace public et leur division dans les espaces privés des exploitations. La loi et l'imaginaire politique dominant en font une catégorie périphérique et marginalisée alors qu'ils occupent au contraire le cœur de la production et reproduction de notre société. Cette exclusion sociale est d'ailleurs redoublée par une ségrégation spatiale, puisqu'ils et elles sont souvent logé-es directement sur les exploitations ou dans des campings, loin des regards mais toujours disponibles pour l'employeur. Cela éloigne et complexifie l'organisation de réseaux de solidarité entre et avec ces travailleur-euses de l'ombre.

Leur absence a créé un vide dans la filière logistique et agro-industrielle, conduisant dans un premier temps les employeurs agricoles et les pouvoirs publics à s'assurer de la disponibilité d'autres catégories de la population pour répondre à la demande des consommateurs et continuer à faire tourner la machine de l'agriculture intensive : ont été « volontairement » enrôlé-es les chômeur-euses, les étudiant-es, les demandeur-euses d'asile, les solidaires...

De même, à l'heure où de nombreux pays européens mettent en place des ponts aériens pour acheminer des travailleur-euses dans les zones agricoles sous tension, la crise révèle à quel point la question sanitaire se révèle cruciale. En dépit des dangers sanitaires encourus habituellement dans le secteur (surexposition aux produits phytosanitaires, surcharge de travail, non-respect des règles de sécurité, absence de fourniture des équipements de protection), les travailleur-euses étranger-ères « temporaires » n'ont ni prévenance, ni prévoyance, ni assurance face aux risques de maladie, d'accident, de péril... dans les pays de mise à disposition. En outre, les risques de contracter le Covid-19 sont exacerbés par la promiscuité des espaces de travail et l'exiguïté des lieux résidentiels qui ne garantissent pas les distances spatiales de sécurité. L'urgence liée à la crise sanitaire et économique ne peut supplanter le respect des conditions de vie, d'accueil et de travail décent de ces travailleur-euses.

Suivre la composition du travail agricole dans les prochains mois et ses effets au-delà de la pandémie permettra de comprendre, au croisement d'enjeux sociaux, économiques et géopolitiques, les exigences de « libre » circulation des travailleur-euses pour assurer la « libre circulation » des marchandises dans le marché unique. Alors que la crise a mis en lumière la centralité structurelle et la performance, dans les circonstances actuelles, de ces travailleur-euses étranger-ères intra et extracommunautaires dans les agricultures européennes, comment faire pour que la parenthèse ouvre un champ de lutte réunissant premier-ères concerné-es, réseaux solidaires et acteur-rices du monde paysan ?